RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École Nationale Supérieure Architecture UGA Grenoble

PARTIR À L'ÉTRANGER EN 2027/2028

DIRECTION DES ÉTUDES ET
DE LA VIE ÉTUDIANTE
—
NOV. 2026




STREET ONE
STREET TWO

SOMMAIRE

PARTIR EN ÉCHANGE À L'ÉTRANGER.....7
QUAND PARTIR?
OÙ PARTIR ?
OÙ S'INFORMER ?

CANDIDATER.....9
LES CRITÈRES DE SÉLECTION
CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
JURY DE MOBILITÉ

PRÉPARER MON DÉPART.....12
INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL
CHOIX D'UN ENSEIGNANT TUTEUR
CONTRAT D'ÉTUDE ET SYSTÈME DES ECTS
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE
VISA ET PERMIS DE SÉJOUR
SÉCURITÉ
MOBILITÉ RESPONSABLE

FINANCER MON ÉCHANGE.....16
BOURSE ERASMUS +
BOURSE CULTURE D'AIDE À LA MOBILITÉ
BOURSE RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

VALIDER MON ÉCHANGE.....17
VALIDATION DE L'ANNÉE
VALIDATION DU SÉJOUR D'ÉTUDES
VALIDATION DU RAPPORT D'ÉTONNEMENT
LA COMMISSION D'ARBITRAGE
RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ
ÉTUDIANT AMBASSADEUR

ANNEXES.....21
LISTE DES DESTINATIONS PARTENAIRES
LISTE DES ENSEIGNANTS TUTEURS
LIENS UTILES
CONTACTS









< « Photo argentique du Belvédère du Mont-Royal par Andy. »

© Noémie Desprez - Canada - 2019/20.

L'ENSAG-UGA a pour ambition de fournir une expérience et des pratiques internationales au plus grand nombre de ses étudiants. La mobilité d'études contribue au développement de nouvelles compétences et constitue un levier précieux pour s'épanouir et s'insérer dans le monde professionnel. Les étudiantes et étudiants de l'ENSAG-UGA ont la possibilité de partir étudier une année ou un semestre à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur avec lequel une convention d'échange a été signée.

La mobilité internationale est ouverte à toutes et tous. Le programme Erasmus+ invite les établissements participants à adopter une approche inclusive en rendant accessibles aux personnes avec moins d'opportunités les expériences de mobilité internationales. Des aides spécifiques sont proposées par les différents financeurs (Erasmus, Région, Ministère culture) pour accompagner par exemple les étudiants boursiers sur critères sociaux, en situation de handicap ou d'affection de longue durée. Renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales.
Contact : Candice Guizonne - outgoing@grenoble.archi.fr

Nouveauté 2027-2028 : la mobilité d'un semestre arrive à l'ENSAG-UGA !
En complément des mobilités à l'année les étudiant·e·s de l'ENSAG-UGA pourront désormais effectuer une mobilité internationale d'un semestre, selon trois conditions :
• Destination : les mobilités au semestre sont limitées à l'Europe, dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone (limitation des gaz à effet de serre).
• En licence : la mobilité au semestre se déroule au **semestre 5** (S5), le semestre 6 (S6) restant à l'ENSAG-UGA pour la préparation de la diplômation de licence.
• En master : la mobilité au semestre se déroule au **semestre 8** (S8), le semestre 7 (S7) restant à l'ENSAG-UGA pour la préparation du mémoire, qui sera rédigé pendant le semestre de mobilité.

Autres formes de mobilité internationale
Il est aussi possible d'effectuer une expérience internationale courte :
• en effectuant un stage à l'international dans une agence en Europe ou hors-Europe.
+ d'infos sur le manuel des stages, rubrique "stage à l'international" Manuel des stages
• en participant, dans le cadre des ECTS libres, à un programme intensif hybride (BIP) organisé par une des universités partenaires en Europe.
+ d'infos auprès du pôle international.
Des bourses sont possibles pour financer ces mobilités courtes.

PARTIR EN "ÉCHANGE" À L'ÉTRANGER

Cela signifie :
- étudier l'architecture pendant une année ou un semestre à l'étranger dans une école partenaire, tout en restant inscrit à l'ENSAG-UGA,
- ne pas payer de droits d'inscription dans l'université d'accueil,
- bénéficier d'une bourse pour aider à financer sa mobilité,
- valider son année ou son semestre par le biais du système des crédits ECTS (European credits transfert system) ou d'équivalences pour les pays hors Europe.

⚠ **Cette mobilité d'échange ne peut se produire qu'une seule fois dans votre cursus.**

QUAND PARTIR ?

A l'ENSAG-UGA, vous pouvez effectuer une mobilité d'étude en 3ème année de licence (L3) ou en 1ère année de master (M1), au semestre ou à l'année :

Pour partir en L3 :

• vous devez avoir validé l'intégralité des enseignements de L1 et L2, y compris le stage ST1.
• Vous ne devez pas avoir déjà validé des enseignements de L3.
• Attention, si départ au semestre, peu de choix de destination pour des raisons de concordance des calendriers.

Pour partir en En M1 :

• vous devez avoir validé l'intégralité du cycle licence.
• Vous ne devez pas avoir déjà validé des enseignements de M1.

Il est fortement conseillé d'anticiper votre stage ST2. Les échéances suivantes devront être impérativement respectées :

- **pour une mobilité en L3**, le rapport et le bilan de stage ST2 devront être remis à la scolarité au plus tard le 31 octobre 2027 de l'année de votre mobilité,
- **pour une mobilité en M1**, le rapport et le bilan de stage ST2 devront être remis à la scolarité au plus tard le 31 octobre 2026 de l'année de L3.

OÙ PARTIR ?

Le séjour s'effectue dans une université ayant signé une convention d'échange avec l'ENSAG-UGA. Chaque accord prévoit le nombre d'étudiants qui pourront partir, le nombre d'étudiants étrangers qui pourront être accueillis par l'ENSAG-UGA et le niveau de langue recommandé pour effectuer cet échange.

Vous trouverez en annexe 1 la liste de ces établissements, le nombre de places disponibles et le niveau de langue nécessaire pour partir.

Outre vos aspirations personnelles, il est nécessaire de bien se renseigner avant d'effectuer son choix de destination. Plusieurs critères doivent entrer en compte :

- langue d'enseignement dans l'université d'accueil,
- nature de l'enseignement proposé en architecture (ingénierie, urbanisme, art, design,...),
- coût de la vie, qualité de vie et sécurité dans la pays,
- situation de l'université : dans une grande ville ou dans un lieu plus reculé.

Dans tous les cas, il faudra vérifier que vous avez les capacités financières pour subvenir à vos besoins sur place. Exemples de dépenses à prendre en compte : voyage, logement, frais de visa et permis de séjour, nourriture, livres et fournitures.

OÙ S'INFORMER

Bureaux des relations internationales :
Candice Guizonne : bureau 228
Contact : outgoing@grenoble.archi.fr



Lors des réunions d'informations :
- octobre : semaine internationale, informations candidature - destinations,
- mars : informations inscription,
- juin : informations bourses de mobilité.

Sur le site de l'ENSAG-UGA, onglet "international" :
- carte interactive des écoles partenaires et accès direct à leur site web

Sur le panneau d'affichage "international" :
- liste et adresses mail des étudiants de l'école en échange ou de retour
- dates des réunions d'informations...

Sur le drive de l'école :
- les rapports d'étonnement
- les rapports de stage

Auprès de l'association Transfert :
- association étudiante de l'ENSAG-UGA en charge de l'intégration des étudiants internationaux dans l'école et de l'accompagnement aux projets de mobilité internationale
- instagram : transfert_ENSAG-UGA et tiktok : transfertENSAG-UGA

Sur Taïga dans les fichiers en ligne, dossier "international"

CANDIDATER

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaque année, l'ENSAG-UGA autorise une cinquantaine d'étudiants à partir, sur proposition de la commission des relations internationales.
Pour un départ en 2027-2028, le processus de sélection se déroule de décembre 2026 à janvier 2027, que vous partiez à l'année, ou au semestre.

Liste des enseignantes et enseignants membres de la commission internationale (au 1er octobre 2026) :
Ophélie AUGIER
Laure BRAYER
Patrick BREESE
Frédéric DELLINGER
Guy DEPOLLIER
Maud LARONZE
Hugo GASNIER
Julie MARTIN
Martin POINTET
Bakonirina RAKOTOMAMONJY
Stéphane SADOUX
Pascaline THIOLLIERE
Jean-Pierre VETTORELLO
Keith ZAWISTOWSKI

Tous les candidats ne seront pas autorisés à partir. La sélection repose sur l'évaluation d'un **dossier de candidature** et sur un **entretien individuel** de motivation avec les enseignantes et enseignants.

Le dossier scolaire

Au moment de la sélection, les membres du jury étudient votre dossier scolaire, sur la base de vos relevés de notes et d'un portfolio décrivant vos travaux.

La motivation, le projet personnel

Lors de votre entretien, le jury sera particulièrement attentif aux motifs pour lesquels vous souhaitez effectuer une mobilité à l'étranger et à la description de votre projet personnel (perspective du cycle master, choix de l'école d'accueil envisagée…).

Le niveau de langue

Pour choisir votre destination, assurez-vous de posséder le niveau de langue attendu afin de pouvoir suivre les enseignements proposés par l'établissement d'accueil dans les meilleures conditions.

L'équipe des enseignantes et enseignants d'anglais à l'ENSAG-UGA vous accompagne pour vous préparer au niveau d'anglais requis. Pour toute autre langue, inscrivez-vous au service des langues de l'UGA qui propose des formations dans plus de 20 langues (fin de livret).

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué en ligne via l'onglet mobilité du **portail Taïga**, en se positionnant sur l'année scolaire de la mobilité. Chaque candidate et candidat devra prioriser **3 vœux de destinations**. Les documents suivants devront être déposés :

- **une fiche de candidature**, téléchargeable sur Taïga ou sur le site de l'école, rubrique international. Vous y préciserez et prioriserez les 3 choix des destinations envisagées.
- **Une lettre de motivation** : elle comporte l'exposé des motifs pour lesquels vous souhaitez effectuer une mobilité à l'étranger et la description de votre projet personnel. Elle est axée sur le choix 1, mais évoque aussi les choix 2 et 3.
- **Un portfolio de vos travaux** : il inclut votre CV et présente de façon originale et personnelle certains des travaux que vous avez effectués au cours de vos années d'architecture. Il fait apparaître la démarche développée dans les projets présentés (esquisses, idées directrices, étapes significatives...). Il comporte également des éléments personnels (recherches, travaux en relation avec l'espace...) et une bibliographie. Les enseignantes et enseignants seront attentifs à la cohérence entre la forme de la présentation et son contenu. La présentation globale devra être soignée. Pour les étudiantes et étudiants qui sont actuellement en L2 et qui n'auraient que peu d'exercices à présenter, il est demandé de rendre compte du travail amorcé au cours du S3 (esquisses, dessins, réflexions, etc...).
- **Vos relevés de notes** si vous avez effectué une partie de vos études dans un autre établissement que l'ENSAG-UGA.

Vos attestations de niveaux de langue : le niveau d'anglais de tous les étudiants candidats à une mobilité sera évalué avant la candidature, quelques soient les choix de destination, lors d'un **test de niveau obligatoire**, organisé par les enseignants d'anglais en décembre. Pour toutes les autres langues exigées par vos choix de destination, vous devrez fournir les résultats du **test de positionnement** du service des langues de l'UGA (une attestation de niveau par langue).



Deux modalités possibles pour ce test : test gratuit en ligne (évaluation de trois habiletés langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite courte ; test sur place (25€) sur RDV (Tél : 04 56 52 10 50), avec un enseignant. Le test payant évalue en plus l'interaction orale. Plus d'infos : https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-en-autonomie/positionnement/

Attention ! Si votre dossier est retenu par le jury, l'université d'accueil vous demandera peut-être de fournir une certification officielle de votre niveau de langue (TOEFL, IELTS, TOEIC, DELE…) pour vous inscrire. Renseignez-vous en avance pour connaitre les exigences de l'université ciblée, en consultant son site (voir page international, carte des partenaires). Les tests pour obtenir ces certificats coûtent cher et ne sont proposés qu'à certaines dates.
Plus d'infos : https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/se-certifier/

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SUR LE PORTAIL TAÏGA AU PLUS TARD
Le lundi 4 janvier 2027, à 23h59

JURYS DE MOBILITÉ

Les dossiers de candidature sont examinés par l'administration puis classés par jury sur la base de la destination n°1 choisie par l'étudiant. Les jurys se dérouleront, pendant l'inter-semestre, **en présentiel du 12 au 15 janvier 2027**. Chaque candidat est entendu une dizaine de minutes et se présente avec une version de son portfolio, imprimée et reliée au format A4. La sélection finale est établie par la commission internationale sur proposition des jurys. Les résultats sont publiés avant les vacances de février.

Attention ! Quelques universités partenaires se réservent le droit de pratiquer leur propre sélection (Ex : Islande). Ce qui signifie que, même si vous avez été sélectionné par l'ENSAG-UGA, vous pouvez être refusé par l'établissement d'accueil. **La réponse arrivant fin mai ou début juin, il n'est quelque fois plus possible d'envisager une autre destination.**



© Agathe Cheneyt - Norvège - 2018/19.

PRÉPARER MON DÉPART

Vous êtes sélectionné ? Bravo !

Le pôle international informe les universités partenaires de la liste des étudiantes et étudiants retenus pour étudier dans leur établissement.

Deux réunions seront organisées en mars et en mai pour vous expliquer la marche à suivre pour finaliser votre départ. Votre présence à ces deux réunions est obligatoire, que vous partiez au semestre ou à l'année.

Important ! Vérifiez dès maintenant la validité de vos documents d'identité. Passeport et carte d'identité doivent être valides pour la durée de la mobilité, et parfois jusqu'à 6 mois après la mobilité.

INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Les dates et modalités d'inscription dans les établissements d'accueil sont différentes selon les destinations (ex : au Japon, inscription dès les mois de février-mars).

Renseignez-vous directement sur le site de l'université d'accueil pour obtenir les informations les plus récentes. Certaines inscriptions se font en ligne, d'autres par voie postale ou encore par mail. Parmi les documents qui pourront vous être demandés : passeport, portfolio, relevés de notes, photos d'identités, attestation écrite de sélection, lettre de motivation en langue étrangère, certificat linguistique, certificat médical, assurance santé...

CHOIX D'UN ENSEIGNANT TUTEUR

Pour votre échange vous devez choisir **une enseignante ou un enseignant tuteur** (cf. annexe 2).

Ce choix est important car elle ou il sera votre référent pédagogique pour toute la durée de votre séjour. Avant le départ, il valide le choix des enseignements que vous envisagez de suivre en signant votre contrat d'étude. Au cours de la mobilité, il vous appartient de l'informer périodiquement du déroulement de votre séjour. Il vous accompagnera dans les différentes étapes de la rédaction de votre rapport d'étonnement (choix du sujet, élaboration du plan...). À votre retour, il notera votre rapport et donnera un avis sur la validation de votre mobilité suite à un entretien bilan.

CONTRAT D'ÉTUDE ET SYSTÈME DES ECTS

Le système des ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits.

Pour les échanges hors Europe, il n'existe pas de système officiel de conversion entre les crédits locaux et les ECTS. En cas de doute, l'équivalence des 60 ECTS pour une année sera comptabilisée en heures d'enseignements validés qui devront être au minimum de 600h d'enseignement à l'année (300 au semestre).



Avant de partir, vous établirez un **contrat d'étude** dans lequel seront détaillés les enseignements que vous suivrez dans votre université d'accueil et leur valeur en crédits ECTS ou équivalent. Pour choisir vos cours, renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil sur les programmes offerts aux étudiants en échange et sur les modalités de validation.
Le contrat d'études doit contenir :

- **une liste des enseignements** qui seront suivis sur place (comprenant au moins un projet par semestre),
- **le nombre de crédits ECTS** (ou locaux) capitalisables par enseignement.

ASSURANCE MALADIE

Avant tout départ, vérifiez que vos droits à l'assurance maladie (sécurité sociale) sont ouverts, en vous rendant sur www.ameli.fr, site officiel de l'assurance maladie.

Pour un départ en Europe, commandez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) depuis votre compte Améli. Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place d'une partie de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays du séjour.

Pour un départ au Québec, vous devrez compléter le formulaire SE-401-Q-106 pour être couvert par le régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) lors de votre séjour.

Pour un départ hors Europe, la couverture sociale varie d'un pays à l'autre. Vous devrez vous inscrire auprès du régime étudiant d'assurance maladie du pays. Renseignez-vous auprès de votre université d'accueil. S'il n'existe pas de régime étudiant d'assurance maladie, affiliez-vous auprès du régime local d'assurance maladie, ou auprès de l'assurance maladie de la Caisse des français de l'Étranger (CFE) www.cfe.fr.

ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE

Grâce à l'assurance maladie, vos frais médicaux seront en partie pris en charge, mais la totalité de vos dépenses ne sera pas remboursée car celle-ci n'est pas suffisante pour couvrir vos frais de santé à l'étranger. En France, les coûts médicaux sont parmi les moins chers d'Europe et dans certains pays, les frais médicaux sont extrêmement élevés.

C'est pourquoi, avant de partir, il est indispensable de souscrire une assurance santé complémentaire prévoyant une prise en charge des frais de santé à l'étranger dès le 1er euro, sans franchise ni plafond, ainsi que l'assistance aux voyageurs comme le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger. Vous pouvez souscrire ce type d'assurance auprès de votre complémentaire santé habituelle (formule type "pack monde") ou d'autres compagnies d'assurances.

VISA ET PERMIS DE SÉJOUR

Renseignez-vous sur les conditions sanitaires et de circulation vers le pays de destination en consultant les fiches "conseils aux voyageurs" du ministère des affaires étrangères.

Pour tout départ hors-Europe :

Visa étudiant : Il apporte la preuve qu'une autorisation d'entrer dans le pays a été donnée au demandeur. Il faudra vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade en France du pays dans lequel vous allez étudier, des modalités nécessaires à l'établissement de votre **visa étudiant**. Une demande de visa peut prendre plusieurs mois et être relativement coûteuse. Entamez vos démarches suffisamment tôt car vous aurez besoin de temps pour fournir certains documents. Dans tous les cas, vous devez présenter un passeport en cours de validité et la lettre d'acceptation de votre université. Certains pays exigent des garanties financières, médicales ou de niveaux de langue.

Permis de séjour : vérifiez également, avant de quitter la France, quelles sont les formalités que vous devrez accomplir auprès des autorités locales (police ou services correspondant à nos autorités préfectorales) pour être autorisé à séjourner dans le pays une fois sur place.

Attention ! Si vous êtes étranger avec une carte de séjour, le VISA est également obligatoire en Europe, et il vous sera certainement demandé de faire une carte de séjour dans le pays d'accueil.

SÉCURITÉ

Renseignez-vous sur la situation géopolitique de votre pays de destination. Tous les étudiants sélectionnés à partir devront :

- prendre connaissance de la **fiche "conseils aux voyageurs"** et notamment de la fiche sécurité du pays dans lequel se déroulera la mobilité, à télécharger sur le site du ministère des Affaires étrangères à l'adresse suivante : www.diplomatie.gouv.fr,
- **s'inscrire sur le site Ariane du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** pour faciliter l'accomplissement de certaines formalités et recevoir les informations importantes relatives au pays de séjour (sécurité, élections...) : www.pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane.

Aucun départ ne sera autorisé vers un établissement situé dans une zone recensée par le ministère des Affaires étrangères comme "déconseillée sauf raison impérative" ou "formellement déconseillée".

MOBILITÉ RESPONSABLE

L'ENSAG-UGA calcule chaque année l'impact carbone de ses activités par la réalisation d'un bilan gaz à effet de serre (BGES). La mobilité internationale en fait partie.

Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions climatiques, économiques et sociales de votre lieu de séjour. Vous pourrez ainsi adapter votre mode de vie aux ressources et aux défis locaux, en impactant le moins possible le pays qui va vous recevoir.

L'école vous invite à prendre en compte l'impact climatique de votre mode de transport dans vos réflexions et votre projet de mobilité.
Le transport aérien représente 5 à 6% de l'impact climatique des activités humaines de ces deux

dernières décennies. Son usage n'est pas anodin à l'échelle individuelle, un aller-retour Paris-New York (1,7 teqCO2) correspond à 19% de l'impact carbone annuel moyen d'un.e français.e (9 teqCO2/personne/an). Cet impact carbone annuel doit même diminuer à 2 teqC02/personne/an pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici la fin du siècle et respecter l'accord de Paris signé par la France en 2015.

Bon à savoir ! **Le programme Erasmus encourage l'écomobilité. Les étudiants qui font le choix d'un mode de transport écologique percevront un complément financier Erasmus.**

Des solutions pour diminuer l'impact climatique de votre déplacement :

- *Favoriser l'usage du train,* le moyen de transport le plus écologique
  Des exemples d'itinéraires : https://www.mollow.eu/
  Calcul des trajets en train : https://www.chronotrains.com/fr
  Pass pour plusieurs jours de voyage https://www.interrail.eu/fr
  Réservation : rail.cc, raileurope.com, omio.com, seat61.com
- *Prendre le bus*
  Accessible aux petits budgets et de plus en plus confortables (accès wifi, prises individuelles, parfois repas...) flixbus.fr, blablacar.fr, tictactrip.eu,
- *Faire du covoiturage* blablacar.fr, mobicoop.fr, myecocar.fr

• Pour les plus courageux, organiser son voyage en vélo !
Réseau cyclable en Europe : https://fr.eurovelo.com/
Transporter son vélo en train : https://www.rectoverso.co/tutoriels/comment-voyager-train-velo-guide-complet-france-europe et https://enrouelibre.fr/prendre-son-velo-dans-le-train/
De nombreux blogs et retours d'expérience sur internet peuvent également vous aider.

Simuler son empreinte carbone :
De votre déplacement : https://co2.myclimate.org/en/flight_calculators/new
De l'ensemble de vos consommations : https://nosgestesclimat.fr/



© Pauline Géronimi - Argentine - 2018/2019.

FINANCER MON ÉCHANGE

Pour étudier dans de bonnes conditions, vous devez avoir des ressources financières adaptées au coût de la vie du pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité. Si vous êtes sélectionné pour partir, vous bénéficierez de **bourses de mobilité**. Il en existe plusieurs. Les bourses que vous pourrez obtenir constituent un apport financier supplémentaire, mais elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des coûts de votre mobilité.

Les dossiers à remplir et la liste des documents justificatifs à remettre pour bénéficier d'une ou plusieurs de ces bourses vous seront transmis lors d'une réunion d'information en mai (présence obligatoire).

À noter : pendant l'année d'échange les étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux conservent leur bourse sociale.

Avec le soutien du programme Erasmus+

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

BOURSE ERASMUS +

Erasmus+ est un programme de l'**Union européenne** qui vise à vous donner la possibilité de séjourner (études, stage) à l'étranger pour renforcer vos connaissances, vos compétences et votre employabilité. Il vous permet de bénéficier d'une bourse pour couvrir une partie des frais de voyage et de vie sur place. A l'ENSAG-UGA, elle est versée pour les départs en Europe. Le montant dépend du pays de destination et du type de mobilité. Il est généralement compris entre 225 € et 420 € par mois sur une durée maximum de 6 mois. La bourse est versée en 2 fois (70 % au départ, le solde au retour).

Inclusion : le programme Erasmus+ vise à rendre les séjours à l'étranger accessibles à tous. Il soutient les personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur handicap, de leur situation sociale, économique, culturelle, géographique ou de leur âge. Pour lever ces freins, le programme propose plusieurs mesures concrètes : soutien financier forfaitaire ; prise en charge des frais réels en cas de surcoûts liés à un handicap ou un état de santé ; formats de mobilités adaptés…
+ d'infos : outgoing@grenoble.archi.fr

BOURSE CULTURE D'AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (AMI)

Elle est financée par le **Ministère de la Culture** pour **toute destination** (Europe et hors Europe) sur proposition de l'ENSAG-UGA. Elle s'adresse aux étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux ou bénéficiant d'une allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté. D'un montant de 400 € par mois, elle est attribuée pour un maximum de 6 mois et versée en deux fois.

BOURSE RÉGIONALE POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (BRMIE)

Elle est attribuée par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** pour toute destination hors Europe, pour un montant de 95 € par semaine sur une durée maximum de 20 semaines pour un départ à l'année. Elle est versée en 2 fois : 75 % au départ, le solde au retour.
Inclusion : une aide complémentaire forfaitaire peut être attribuée sur critères sociaux pour un montant de 80 à 530 €, selon l'échelon de la bourse. Une aide forfaitaire complémentaire de 530€ est accordée aux étudiants et apprentis du supérieur en situation de handicap reconnue.

Attention ! Les montants exacts des bourses de mobilité dépendent du budget alloué à l'ENSAG-UGA par le programme et du nombre d'étudiants sélectionnées pour partir chaque année.

VALIDER MON ÉCHANGE

S'ils choisissent de poursuivre leur cursus à l'ENSAG-UGA, les étudiantes et étudiants seront invités au cours du 2nd semestre de leur mobilité, à candidater depuis leur pays d'accueil pour intégrer le master de leur choix (présentation des différents parcours de master et modalités d'inscription sur le site de l'ENSAG-UGA). Il sera demandé à tous les candidats un **book numérique** (30 pages maxi et 10 Mo) accompagné d'une **lettre de motivation** et d'une **fiche de vœux.**

VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être autorisés à passer en année supérieure, **les étudiantes et étudiants de L3** devront :
Départ à l'année => valider 60 ECTS
• 53 ECTS en séjour d'études,
• 4 ECTS en stage de première pratique ST2 (cf. Règlement des études),
• 3 ECTS pour le rapport d'étonnement (équivalent rapport d'études).
Départ au semestre 5 => valider 33 ECTS
• 29 ECTS en séjour d'études,
• 4 ECTS en stage de première pratique ST2 (cf. Règlement des études)
Pour être autorisés à passer en année supérieure, **les étudiantes et étudiants de M1** devront :
Départ à l'année => valider 60 ECTS
• 54 ECTS en séjour d'études,
• 6 ECTS pour le rapport d'étonnement (équivalent mémoire).
Départ au semestre 8 => valider 30 ECTS
• 24 ECTS en séjour d'études,
• 6 ECTS pour le rapport d'étonnement (équivalent mémoire).

VALIDATION DU SÉJOUR D'ÉTUDES

La validation du séjour d'études à l'étranger s'effectue sur la base :
- **du contrat d'études** accepté par l'ENSAG-UGA et l'université d'accueil,
- **des enseignements validés par l'étudiant**, justifiés par le relevé de notes de l'université d'accueil.

Important ! Vous devez, avant votre départ de l'université d'accueil, vous procurer un **relevé de notes officiel**. Le cas échéant, il est de votre responsabilité de reconfirmer avec l'université d'accueil le circuit de retour des notes et de s'assurer auprès du bureau des relations internationales de l'ENSAG-UGA de la bonne réception des documents.

Attention ! Seuls les crédits acquis lors de la mobilité seront comptabilisés. Les crédits acquis par anticipation ne sont pas capitalisables pour un échange.

VALIDATION DU RAPPORT D'ÉTONNEMENT

En plus du relevé de notes, pour la valorisation de votre échange et le passage en année supérieure, vous devrez :
• rédiger et présenter un rapport d'étonnement
• présenter le bilan de votre mobilité à votre tuteur, lors d'un entretien

Pour un départ à l'année ou au semestre 8, le rapport d'étonnement comprends une partie problématisée argumentée et référencée validant le mémoire en M1, et le rapport d'études en L3. Les étudiantes doivent apporter le plus grand soin à l'écriture de cette partie qui est obligatoire, notée et rapporte des ECTS. Une notice et une préparation spécifique est prévue pour vous accompagner dans ce travail, qui s'effectue sous la direction d'un enseignant tuteur à l'ENSAG-UGA.

LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Si l'étudiante ou l'étudiant ne valide pas le nombre d'ECTS requis, son dossier est examiné par la commission internationale pour arbitrage. Les crédits ECTS nécessaires à la validation des enseignements manquants peuvent être exceptionnellement accordés hors projet (dans la limite de 4 ECTS pour une année et 2 ETCS pour un semestre) au regard de la matière non validée, du parcours de l'étudiant, de sa situation personnelle, de la qualité de son rapport d'étonnement et de l'avis de son enseignant-tuteur de mobilité.

Si les ECTS requis ne sont au final pas atteints, l'étudiante ou l'étudiant sera inscrit en redoublement pour les ECTS manquants.

RECONNAISSANCE DE LA MOBILITÉ

La reconnaissance du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'étudiant est matérialisée par trois documents :

- le relevé de notes produit par l'université d'accueil,
- le relevé de notes dit "transcript of records" établi par l'ENSAG-UGA faisant apparaître le nom de l'université d'accueil, les dates du séjour d'études et la transcription des résultats obtenus à l'étranger.
- la fiche bilan établie par l'ENSAG-UGA actant la validation des crédits et la note du rapport d'étonnement.

ÉTUDIANT AMBASSADEUR

Étudiantes et étudiants en mobilité, vous serez les représentants de l'ENSAG-UGA dans vos établissements d'accueil ! Toute l'école compte sur vous pour promouvoir l'ENSAG-UGA auprès de notre partenaire et inciter les étudiants à venir découvrir notre école. Des brochures et autres documents sont à votre disposition si besoin.
À votre retour, vous serez invités à devenir le parrain d'un futur étudiant international à l'ENSAG-UGA, à parler de votre expérience auprès des futurs candidats au départ et à participer au concours de vidéos "Ma mobilité en 80 secondes", lors de la semaine internationale organisée par l'ENSAG-UGA en octobre.

Bon voyage !

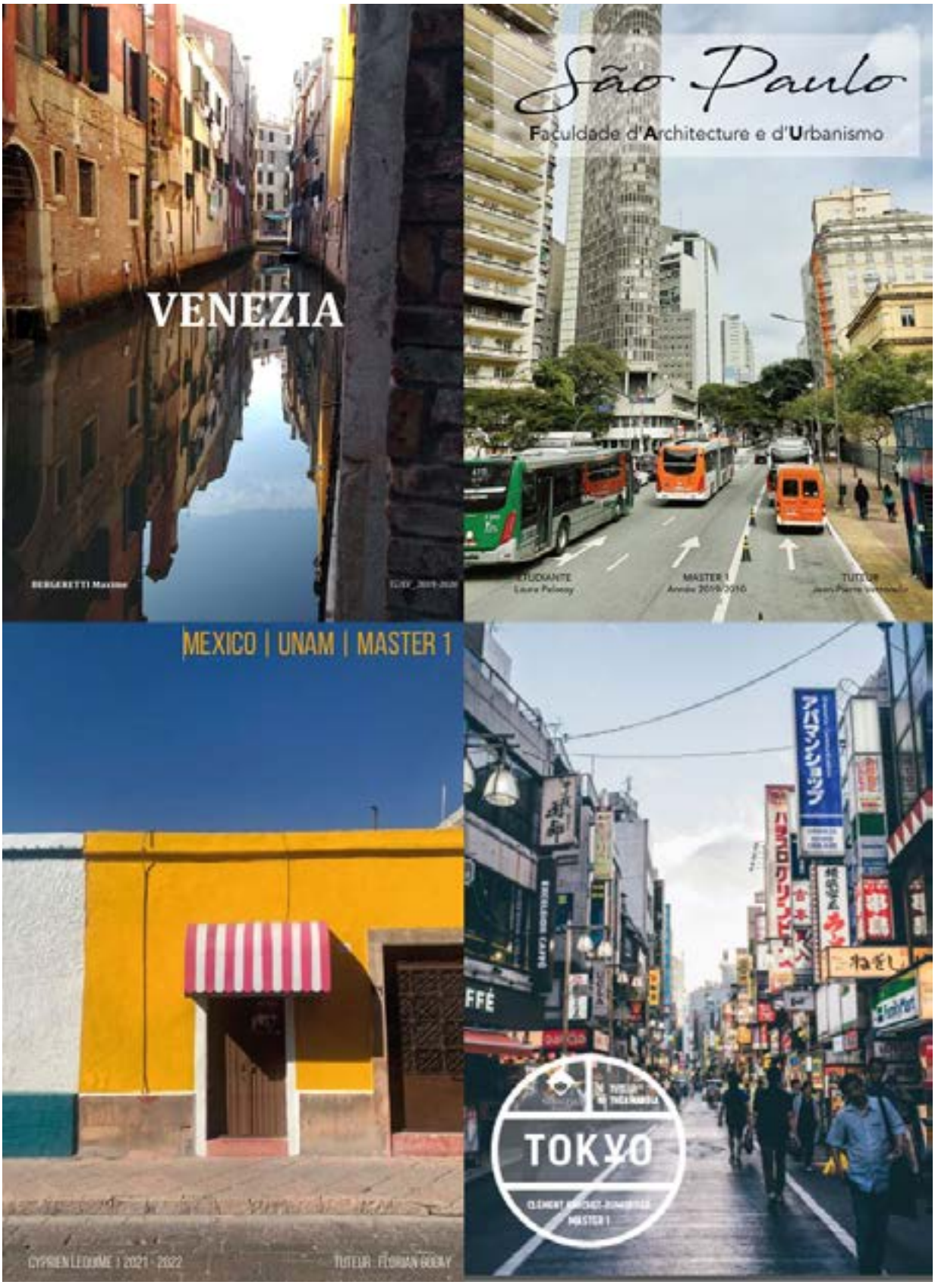
VENEZIA
São Paulo
Faculdade d'Architecture e d'Urbanismo
MEXICO | UNAM | MASTER 1
TOKYO



ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DES DESTINATIONS PARTENAIRES

Attention ! Liste à jour au 1er novembre 2026, susceptible d'évoluer (consultez la page coopération internationale du site de l'ENSAG-UGA.)

Niveaux de langue requis : ils sont indicatifs. Vérifiez régulièrement les « language requirements » précisés sur le site de l'université ciblée. Voir sites des universités sur la carte interactive de l'ENSAG - UGA

Durée : les départs à l'année (FY : full year) sont possibles dans toutes les universités. Les départs au semestre sont possibles seulement en Europe (S5 en L3 et S8 en M1).

EUROPE

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	NIVEAU DE LANGUE REQUIS	DURÉE
Allemagne	Karlsruhe	Karlsruher institute fur Technologie**	2	L3 ou M1	Allemand B1	FY
	Munich	Technische Universitat Munchen**	2	L3 ou M1	Allemand B1	FY
Autriche	Graz	Teschniche Universitä Graz	1	L3 ou M1	Allemand B2 Anglais B2	FY
	Linz	Kunst universitat Linz***	2	L3 ou M1	Allemand B1 Anglais B2	FY, S8
Belgique	Bruxelles	Université libre de Bruxelles	2	M1	Français	FY, S8
	Bruxelles	KU Leuven	2	M1	Anglais B2	FY, S8
	Louvain-la-Neuve	Université catholique de Louvain	3	M1	Français	FY, S8
Danemark	Aahrus	Aahrus School of Architecture	2	M1	Anglais C1 C2 TOEFL IBT > 91	FY, S8
Espagne	Madrid	Universidad Politecnica de Madrid**	2	L3 ou M1	Espagnol B2	FY, S8
	Barcelone	Vallès School of Architecture - UPC	2	L3 ou M1	Espagnol B1 Anglais B1	FY, S8
	Valence	Universidad Politecnica de Valencia**	2	L3 ou M1	Espagnol B1 Anglais B2	FY, S8

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	NIVEAU DE LANGUE REQUIS	DURÉE
Grèce	Thessaloniki	Aristotle University	2	L3 ou M1	Grec bases Anglais B2 +/C1	FY, S8
Hongrie	Budapest	University of technology and economics	2	M1	Anglais B2	FY,S8
Italie	Milan	Politecnico di Milano**	3	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B2	FY,S8
Italie	Rome	Universita Roma TRE	2	L3 ou M1	Italien B1	FY, S8
	Rome	Universita degli studi di Roma «la sapienza»	3	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B1	FY, S8
	Turin	Politecnico di Torino**	3	L3 ou M1	Italien B2 Anglais B2	FY, S8
	Venise	Universita IUAV venise	1	L3 ou M1	Italien B1 Anglais B2	FY, S8
Irlande	Cork	University college Cork	2	L3 ou M1	Anglais B2	FY, S5, S8
Islande	Reykjavik	Iceland Academy of the Art - IAA	2	M1 sur dossier	Anglais C1	FY, S8
Lituanie	Kaunas	Vilnius academy of arts	2	L3 ou M1	Lituanien bases Anglais B2	FY, S8
Norvège	Trondheim	Université technique de Trondheim*	2	M1	Anglais C1	FY, S8
Pologne	Cracovie	Cracow University of Technology**	2	L3 ou M1	Anglais B2	FY, S8
Portugal	Coimbra	Universidade de Coimbra	2	L3 ou M1	Anglais B1 Portugais B1	FY, S8
	Lisbonne	Instituto superior tecnico**	2	M1	Portugais A2 Anglais B2	FY, S8
	Porto	Universidade de Porto**	1	L3 ou M1	Portugais A2 Anglais B2	FY, S8
République Tchèque	Prague	Université de Prague	2	M1	Anglais B2	FY, S8
Roumanie	Cluj-Napoca	Université de Cluj-Napoca	2	L3 ou M1	Roumain bases Anglais B2	FY, S8

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	NIVEAU DE LANGUE REQUIS	DURÉE
Royaume-Uni	Aberdeen	Robert Gordon University	1	L3	TOEFL IBT > 90 IELTS > 6.5	FY, S8
Royaume-Uni	Loughborough	Loughborough University	1	L3	TOEFL IBT > 92 IELTS > 6.5	FY, S8
Slovaquie	Bratislava	Slovenská technická univerzita	2	L3 ou M1	Slovaque bases Anglais B2	FY, S8
Slovénie	Ljubljana	Université de Ljubljana	1	L3 ou M1	Slovène bases Anglais B2	FY, S8
Turquie	Istanbul	Istanbul Mimar Sinan Fine Arts University	2	L3 ou M1	Turc A1 Anglais B1	FY,S8
	Istanbul	Université Technique d'Istanbul	1	L3 ou M1	Turc A1 Anglais B1	FY,S8

HORS EUROPE

PAS DE DÉPART AU SEMESTRE

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT
Argentine	Tucuman	Faculté d'architecture et d'urbanisme de Tucuman	2	M1	Espagnol B1
Brésil	Sao Paulo	USP - School of Architecture and Urbanism - Sao Paulo	2	L3 ou M1	Portugais B1
	Porto Alegre	Université fédérale de Rio Grande Do Sul	3	L3 ou M1	Portugais A2

PAYS	VILLE	UNIVERSITÉ	PLACES	CYCLE	LANGUE D'ENSEIGNEMENT
Canada	Montréal	Mc Gill university*	1	L3 ou M1	TOEFL IBT 90
	Québec	Université de Laval*	3	L3 ou M1	Français
	Montréal	Université de Montréal*	2	L3 ou M1	Français
	Montréal	UQAM Université du Québec à Montréal*	2	L3 ou M1	Français
Chili	Puerto Montt	Universidad de Los Lagos	2	L3 ou M1	Espagnol B1
Colombie	Bogota	Université de los Andes	2	M1	Espagnol B2
Equateur	Quito	Universidad internacional SEK Ecuador	2	L3 M1	Espagnol B1
États-Unis	Tallahassee	Florida agricultural and mechanical University-FAMU	1	M1	IELTS 6 ou TOEFL IBT 80
Japon	Tokyo	Université Waseda*	2	M1	Japonais JLPT N5 (A1) Anglais C1
Maroc	Rabat	École Nationale d'Architecture du Rabat	2	L3 ou M1	Français
Mexique	Guadalajara	Université de Guadalajara UDG-CUAAD	3	L3 ou M1	Espagnol B1
	Guadalajara	ITESO Université Jésuite de Guadalajara	2	L3 ou M1	Espagnol B2
	Mexico	Universidad Nacional Autonoma de Mexico-UNAM	2	L3 ou M1	Espagnol B1
Uruguay	Montevideo	Université de la Republica	2	L3 ou M1	Espagnol B1

* Très bon dossier scolaire nécessaire pour intégrer ces universités (possibilité de double sélection par le partenaire). Exemple : Québec, GPA > à 3 exigé.
** Université technique : bon niveau recommandé dans les matières techniques.
*** Inscription au semestre (le deuxième semestre de mobilité n'est pas garanti)

Attention ! Dans certaines universités les étudiantes et étudiants de master peuvent être amenés à suivre des cours de niveau licence, mais valideront bien à l'ENSAG-UGA l'année de cursus pour laquelle ils ont été sélectionnés. Exemple : au Canada les étudiants de M1 sont plutôt orientés sur les cours de 3ème année.

ANNEXE 2 -
LISTE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS POUVANT EXERCER LES FONCTIONS DE TUTRICE ET TUTEUR

Vous pouvez choisir votre tutrice ou votre tuteur parmi cette liste ou bien parmi la liste des enseignantes et enseignants dont le service est supérieur à 48h ETD, disponible dans le **répertoire stage des fichiers en ligne de Taïga**.

Conseil : choisissez un enseignant en qui vous avez confiance. Il peut être judicieux de choisir un enseignant du master que vous ciblez au retour ou bien un enseignant membre de la commission internationale (cf. page 9), car ils connaissent bien les problématiques liées à la mobilité. Enfin, certains enseignants connaissent nos partenaires, cela peut être utile pour le suivi (voir liste ci-après).

PAYS	ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS
Allemagne	Frédéric DELLINGER Frederike LAUSCH
Argentine	Julie MARTIN Bakonirina RAKOTOMAMONJY Tchely Hyung-Chul SHIN
Autriche	Frédéric DELLINGER
Belgique	Frédéric DELLINGER Hugo GASNIER
Brésil	Pascaline THIOLLIÈRE Julie MARTIN
Canada	Patrick BREESE Frédéric DELLINGER Gilles MARTY
Chili	Bakonirina RAKOTOMAMONJY
Colombie	Julie MARTIN Jean-Pierre VETTORELLO
Danemark	Laure BRAYER Frédéric DELLINGER
Equateur	Julie MARTIN
Espagne	Ophélie AUGIER Guy DÉPOLLIER Julie MARTIN Martin POINTET Bakonirina RAKOTOMAMONJY
Etats-Unis	Patrick BREESE Keith ZAWISTOWSKI
Grèce	Théa MANOLA Martin POINTET Nicolas TIXIER
Hongrie	Ophélie AUGIER Laure BRAYER Patrick BREESE
Italie	Barbara MARTINO Jean-Pierre VETTORELLO
Irlande	Anne BERG
Islande	Frédéric DELLINGER Philippe LIVENEAU

PAYS	ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS
Japon	Patrick BREESE Hugo GASNIER Philippe LIVENEAU
Lituanie	Halimatou MAMA HAWAL Frédéric DELLINGER Keith ZAWISTOWSKI
Maroc	Pascaline THIOLLIERE Guy DEPOLLIER Martin POINTET
Mexique	Hugo GASNIER Julie MARTIN Sophie PAVIOL Martin POINTET Claude SALERNO
Norvège	Ophélie AUGIER Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Pologne	Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Portugal	Guy DÉPOLLIER Martin POINTET Bakonirina RAKOTOMAMONJY
République Tchèque	Laure BRAYER Keith ZAWISTOWSKI
Roumanie	Guy DÉPOLLIER
Royaume Uni	Patrick BREESE Patrick BRIGGS Stéphane SADOUX Keith ZAWISTOWSKI
Slovaquie	Laure BRAYER Keith ZAWITOWSKI
Slovénie	Laure BRAYER Keith ZAWITOWSKI
Turquie	Aysegül CANKAT Martin POINTET Jean-Pierre VETTORELLO
Uruguay	Halimatou MAMA HAWAL Etienne RANDIER Jean-Pierre VETTORELLO

ANNEXE 3

LIENS UTILES

Site de l'ENSAG-UGA :

http://www.grenoble.archi.fr/international
> Rubrique L'international > Coopération internationale > Partir à l'étranger

Préparation linguistique :

Pour se préparer et évaluer son niveau avec le service des langues de l'UGA
https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr
Pour passer un test de positionnement : https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/apprendre-en-autonomie/positionnement/
Plateforme de soutien linguistique du programme Erasmus + (OLS) : https://academy.europa.eu/

Sécurité / santé à l'étranger :

Préparer mon départ avec France Diplomatie : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/
Consulter la fiche pays de ma destination : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs
M'inscrire sur France Diplomatie - Ariane : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html
Me renseigner sur la protection sociale durant ma mobilité : https://www.ameli.fr/isere/assure/droits-demarches/europe-international/soins-de-sante-des-expatries/etudes-etranger

Stages à l'étranger :

Préparer mon projet avec le cidj : https://www.cidj.com/partir-a-l-etranger/stage-a-l-etranger
Trouver un stage avec la plateforme d'échange Erasmus intern : http://erasmusintern.org/traineeships
Trouver un stage avec la plateforme Euroguidance : https://www.euroguidance-france.org/stages-a-l-etranger/

Bourses de mobilités :

Programme Erasmus + : https://agence.erasmusplus.fr/profils/vous-souhaitez-partir-a-letranger/
Programme de la Région Auvergne Rhône-Alpes : https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/se-former-letranger-avec-la-bourse-regionale-mobilite-internationale-etudiant

ANNEXE 4

CONTACTS

Cécile Mollion
Coopération internationale
Bureau des échanges internationaux n°223
mollion.c@grenoble.archi.fr
+33 (0)4 76 69 84 61

Candice Guizonne
Mobilité sortante
Bureau n°228
outgoing@grenoble.archi.fr
+33 (0)4 76 69 83 07

Marianne Veillerot et Laurent Rivolet
Stages, césure, vie étudiante
Bureaux n° 228 et 207
vie.etudiante@grenoble.archi.fr
+33 (0)4 76 69 83 15

Tracy Massoni
Mobilité entrante
incoming@grenoble.archi.fr
+33 (0)4 76 69 84 71

Association TRANSFERT
Accueil des étudiants internationaux
Accompagnement des projets de mobilités internationales
transfert_ENSAG-UGA
+33 (0)4 76 69 83 51
Permanences salle 83

Adresse ENSAG-UGA
École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60, avenue de Constantine
CS 12636
F - 38036 Grenoble cedex 2
+33 (0)4 76 69 83 00

Code ERASMUS ENSAG-UGA : FGRENOBL16

Avec le soutien de :



Programme Erasmus+







